

# LE PETIT JOURNAL CANIN

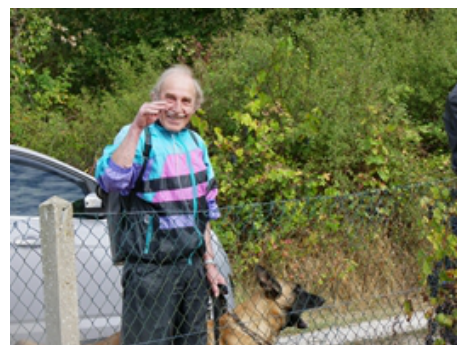
Du Club d'Education & Sport Canin St Brissonnais

Rue des Martins – 45500 St Brisson sur Loire

Tél : 02 38 36 73 64 – Site : <http://clubcaninstbrisson.over-blog.net/>

N°19 – SEPTEMBRE 2012

## Porte Ouverte du Samedi 22 Septembre 2012



## Quelques photos des vacances 2012 de nos chiens



### **INFORMATIONS :**

#### **Plage sans danger** (suite et fin)

Attention à l'eau de mer : elle peut provoquer des diarrhées si votre chien en boit trop en jouant. Dans ce cas, mettez-le à la diète. Au-delà de 24 heures, si les symptômes persistent, consultez un vétérinaire. Evitez aussi qu'il boive dans les trous d'eau, l'ingestion de sable pouvant entraîner une occlusion intestinale. Contrairement aux idées reçues, tous les chiens ne savent pas nager.... Ne forcez pas votre compagnon s'il n'a pas envie d'aller dans l'eau, et laissez le découvrir progressivement le milieu marin s'il n'y est pas habitué. Même un chien à l'aise dans les vagues peut se laisser surprendre par le courant, se faire emporter au large et s'épuiser en tentant de revenir. Gardez donc toujours un œil sur lui. L'eau salée peut provoquer des irritations oculaires, surtout chez les chiens des villes peu habitués aux baignades. Vous pouvez nettoyer les yeux de votre compagnon avec du sérum physiologique ou un collyre adapté prescrit par le vétérinaire en cas de conjonctivite. Les yeux des chiens ne sont pas particulièrement sensibles au rayonnement solaire, il faut cependant faire attention à la forte réverbération du soleil sur la mer. Mieux vaut sortir votre chien le matin quand la température extérieure est moins élevée et la plage encore peu fréquentée, ou le soir quand il fait plus frais. Laissez-le à la maison aux heures les plus chaudes, surtout s'il se fait vieux ou souffre d'une maladie.

#### **Jurisprudence :**

Publié le 21.06.2012 sur <http://www.service-public.fr/actualites/002459.htm>.

La Cour de Cassation vient de trancher en faveur du consommateur, en cas de litige dans l'acquisition d'un chiot auprès d'un professionnel.

Traditionnellement, les acquéreurs d'un chiot affecté d'un vice se voyaient opposer les dispositions du code rural par les éleveurs pour refuser toute réduction de prix ou remplacement de l'animal.

La Cour suprême a mis un terme à certaines interprétations erronées en affirmant clairement que le consommateur qui entendait engager le contentieux sur la base du droit de la consommation ne pouvait se voir opposer les délais ou la liste restrictive des vices rédhibitoires tels que prévus par les dispositions du code rural.

L'acheteur d'un chiot à un éleveur professionnel bénéficie de la protection offerte par le code de la consommation. Les ventes d'animaux domestiques sont en principe régies par le code rural. Cependant, dans un arrêt du 12 juin 2012, la Cour de cassation vient de rappeler que les dispositions du code de la consommation relatives à la garantie légale de conformité sont applicables aux ventes d'animaux conclues entre un vendeur professionnel et un consommateur. En l'espèce, l'acquéreur avait acheté un chiot à un éleveur professionnel. Plusieurs pathologies graves s'étant révélées par la suite, l'acquéreur avait demandé, sur le fondement de la garantie légale de conformité, une diminution du prix de vente et le remboursement des frais. Le vendeur invoquait une clause du contrat de vente soumettant ce dernier aux dispositions du code rural, en particulier le délai pour agir en justice limité à 30 jours.

Pour la Cour de cassation ce sont les dispositions du code de la consommation et elles seules qui sont applicables. De fait, toute clause du contrat de vente qui écarterait leur application devrait être considérée comme non valide. On rappelle que le code de la consommation est nettement plus protecteur pour l'acheteur. En effet, si l'objet de la vente n'est pas conforme à ce qui était attendu, l'acheteur dispose de 2 ans pour agir. De plus, les défauts qui apparaissent dans les 6 mois sont présumés exister au moment de la remise du bien. En cas de défaut avéré, l'acheteur a le choix notamment entre demander le remplacement ou la réduction du prix.

### **Pour des vacances au poil !**

Chaque année, on estime à près de 80 000 le nombre d'animaux abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances. En 2012, à l'occasion de la 27e année de la campagne **ils partent avec nous**, Pedigree® et Whiskas®, aux côtés des vétérinaires praticiens, se mobilisent pour lutter toujours plus contre le fléau des abandons. L'objectif : donner aux possesseurs d'animaux de compagnie toutes les clés pour les aider à bien préparer leurs vacances et celles de leur compagnon.

### **Les vétérinaires**

Professionnels engagés, les vétérinaires sont sensibles au sujet des abandons. Interlocuteurs privilégiés des possesseurs d'animaux, ils sont les meilleurs conseillers pour les aider à bien organiser les vacances de leur chien ou de leur chat. C'est la raison pour laquelle les vétérinaires praticiens s'engagent en apposant une affiche de la campagne dans la salle d'accueil de leur cabinet et en mettant à disposition une brochure de conseils pratiques ainsi que des autocollants à l'effigie de **ils partent avec nous**.

### **Les municipalités**

En 2011, 182 mairies ont mis gratuitement à disposition des espaces d'affichage communaux pour relayer la campagne, parmi lesquelles Angoulême, Cambrai, Carcassonne, Chambéry, Épinal, Grenoble, La Baule, Lille, Limoges, Maçon, Menton, Nemours, Quimper, Rouen, Saint-Nazaire, Sceaux, Soissons, Versailles... Pour cette nouvelle année, la campagne a pour ambition de mobiliser encore plus de communes afin que celles-ci relayent l'opération dans toute la France.

Pour partir en vacances avec son chien ou son chat, organisez-vous dès maintenant pour préparer son voyage ! N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire. Et pour retrouver toutes les informations de la campagne et découvrir des vidéos et des contacts utiles, connectez-vous sur **[www.ilspartentavecnous.org](http://www.ilspartentavecnous.org)**

### **Alimentation :**

#### Ils sont plusieurs, comment faire pour les gamelles ?

Ce n'est pas parce qu'ils s'entendent à merveille que c'est forcément une bonne idée de les faire manger dans la même gamelle. Et, il n'y a pas une seule raison à cela, mais bien plusieurs.

#### Chacun sa gamelle ! :

Partager la même assiette, ce n'est pas ce qu'il y a de plus hygiénique, même pour nos compagnons à quatre pattes. En effet, un de vos chiens peut contracter un jour une infection et dans ce cas, manger dans la même gamelle pourrait favoriser la contamination des autres. Par ailleurs, même si aujourd'hui vos animaux suivent un régime identique, rien ne dit que demain l'un d'eux n'aura pas besoin d'un régime particulier. En plus si vous avez plusieurs chiens à la maison, et que l'un d'eux ne sait pas partager les ressources, il pourrait se gaver, juste pour empêcher les autres d'avoir accès à la nourriture.

Même si c'est moins pratique, chaque animal doit avoir sa gamelle pour la nourriture, sans oublier plusieurs écuelles d'eau fraîche à sa disposition. Pour éviter que les gourmands n'aillent piquer dans les autres gamelles, disposez celles des chats en hauteur, de façon à les rendre inaccessibles pour les chiens.

Regardez enfin comment ça se passe chez vous : si chacun respecte à peu près l'assiette du voisin, inutile de jouer au gendarme. Mais si un animal tape un peu trop dans celle du plus jeune, du plus âgé ou du plus faible, séparez les pour manger, faute de quoi, vous vous retrouverez avec un chien carencé, et un autre obèse !

### **Infos Toutous :**

#### Les Chiens de la Garde Républicaine

Ils sont les derniers arrivés. Cela fait moins d'un an que la Garde Républicaine possède ses propres chiens ; deux English Springer Spaniel qui ont été dressés pour détecter la présence d'explosifs. Ils sont utilisés pour sécuriser des lieux comme le palais présidentiel et les établissements où sont reçues les personnalités.

#### la Chine s'éveille

9 000 : C'est la somme en euros déboursées par deux associations de protection chinoises pour sauver la vie d'un millier de chiens destinés à finir dans des assiettes.

Les trois camions qui les transportaient vers leur destin funeste ont été interceptés par des militants suite à un appel lancé par un internaute répondant au pseudo de « Mosquito »

#### Punaise de punaises !

Ces insectes microscopiques n'ont qu'à bien se tenir ! Formés aux Etats Unis, trois chiens dépisteurs de punaises de lit ont débarqués en France. Rocky, Colt et Ficelle sont capables de détecter des punaises qui envahissent les chambres à coucher citadines à l'aide de leurs flairs d'experts guidés par leurs maîtres respectifs qui sont entomologiste pour l'un et parasitologue pour l'autre au CHU de Nice.

## Comment administrer un médicament ?

### Administration d'un comprimé

- Si le comprimé est « appétent », proposez-le directement à votre chien, dans la main ou caché parmi ses croquettes.
- Si le chien refuse le comprimé entier, essayez de ruser : écrasez-le et mélangez la poudre obtenue à du fromage (type fromage à tartiner) ou du pâté.
- S'il refuse de manger le mélange, prenez un nouveau comprimé puis :
  - Faites asseoir le chien, éventuellement contre un mur pour qu'il ne recule pas.
  - Mettez la main gauche (si vous êtes droitier) au-dessus de son museau, et enserrez sa bouche.
  - Inclinez sa tête vers l'arrière.
  - Faites-lui ouvrir la gueule en plaquant avec vos doigts ses babines sur ses dents, juste en arrière des crocs.
  - Avec l'autre main, déposez le comprimé au fond de sa gueule.
  - Laissez les mâchoires se refermer sans lâcher la tête.
  - Massez la gorge quelques secondes. Une fois que le chien a dégluti, vous pouvez lui lâcher la tête.
- Administration d'une pipette « spot-on »
  - Les pipettes sont extrêmement faciles à utiliser : le contenu de la pipette s'applique directement sur la peau, au niveau des omoplates, après avoir écarté les poils.
- Administration d'un liquide ou d'une pâte
- Il est rare que le chien prenne spontanément un médicament liquide.
- Préparez la quantité de liquide dans une seringue (sans aiguille !) ou tournez la molette de la seringue à pâte selon le poids du chien :
  - Placez le chien dans la même position que pour le comprimé.
  - Mettez la main sur le museau et levez la tête.
  - Introduisez la seringue soit sur le côté de la bouche (entre la joue et les dents), soit dans l'espace derrière les crocs.
  - Pressez le piston doucement, le chien doit pouvoir déglutir par petites quantités.

À retenir!

- Adaptez soigneusement la dose de médicament au poids du chien.
- Lisez la notice du médicament pour prendre connaissance des éventuelles contre-indications (chienne en gestation par exemple) et précautions d'emploi (chien à jeun ou non).
- Félicitez chaleureusement votre compagnon après cette dure épreuve, il l'acceptera (peut-être !) plus facilement la prochaine fois...

**Dimanche 07 Octobre, une formation pour l'Attestation d'Aptitude pour les maîtres de chiens catégorisés aura lieu.**  
**Inscription par mail : [perrichon.guy@orange.fr](mailto:perrichon.guy@orange.fr) avant le 05 Octobre.**

### Résultats de l'exposition de ROMORANTIN :

**BRUCE BOCCA D'TIGRE** : Dogue Allemand Fauve en Classe Ouverte : 1er Excellent – CACS – BOB à Guy Perrichon.

**E'ADES DES TERRES DE SILEX** : Bull Terrier en Classe Ouverte : 1er Excellent – CACS à Francine Lesenfants

**G'Chronos** : Dogue Majorquin en Classe Jeune : 1er Excellent - BOB à Rémi CHAMAILLARD

### Résultat de la N.E. Du Berger Belge d'AUBIGNY SUR NERE

**COBRA DU CLOS DU FAUBOURG** : Berger Belge Groenendael en Classe Ouverte : Excellent N.C.- TAN à Madeleine Magny

### Résultat de l'exposition de SEMUR EN AUXOIS

**COBRA DU CLOS DU FAUBOURG** : Berger Belge Groenendael en Classe Ouverte : 2ème Excellent - RCACS à Madeleine Magny

**Directeur de publication** : Frédéric Aubry

**Rédacteur en Chef** : Guy Perrichon

**Comité de rédaction** : Francine Lesenfants

**Contact pour le "Petit Journal Canin"** : Guy PERRICHON - Email : [perrichon.guy@orange.fr](mailto:perrichon.guy@orange.fr)